



# Nieurlet Infos n°10

07-2016

## VIE COMMUNALE

### Fête des voisins

Cette année environ 75 personnes (adultes et enfants) se sont rassemblées à l'occasion de la Fête des Voisins. Convivialité et ambiance étaient au rendez-vous.



**Au CAJ :** le 27 juin, c'était la remise des passages de grades et des trophées pour les judokas du club nieurlétois, qui compte une trentaine d'adhérents. Laurent Gruson a félicité les judokas, et remercié les bénévoles, David BARRIOT qui assure chaque lundi soir les 2 cours et Guy MOREL qui depuis de nombreuses années met en place les tapis. Le Centre aéré ouvrira cette année le 18 juillet. Il sera également ouvert durant les vacances de Toussaint du 24 au 28 octobre 2016.



### Ouverture d'une classe à l'école Fernande & Louis LEROY

Comme annoncé dans le précédent Nieurlet info, l'école se voit accorder l'ouverture d'une classe pour un an. L'effectif n'a pas augmenté, mais l'une des trois classes était surchargée cette année.

Le mobilier sera installé dans l'actuelle salle utilisée pour les activités périscolaires cet été et il sera donné un coup de fraîcheur à l'ensemble. Rappelons qu'en plus de tableaux numériques installés dans chacune des salles, une quinzaine d'ordinateurs portables sont à la disposition des élèves.

Côté travaux, après la réfection de la toiture, cet été, le plafond sera abaissé du côté du dortoir pour « *gagner en chauffage* » et rendre la pièce plus agréable. Travaux de toiture compris, la facture s'élèvera à 20 000€. D'autres travaux seront réalisés dans la classe maternelle : pose de fibre de verre et coup de pinceau. Viendra ensuite la rénovation de la cour de l'école. Le sol se soulève par endroits en raison des racines des saules pleureurs. La réfection de l'enrobé sera l'occasion d'une mise à neuf du réseau d'assainissement. Enfin, des rampes d'accessibilité seront installées devant chacune des quatre entrées. Un sanitaire pour handicapés sera d'ores et déjà installé pour 2017.

Les Municipalités sont inquiètes, depuis la réunion à Chrochte ce 24 mai, dont le sujet était nos **ECOLES RURALES EN DANGER**. L'éducation Nationale du Département du Nord aurait travaillé sur l'hypothèse de groupes scolaires soit des écoles à 10 classes élémentaires sur même site ou Regroupement Pédagogique Concentré (RPC). Pour le territoire de la CCHF composé de 40 communes, il n'y aurait plus que 14 écoles. **26 communes n'auraient donc plus d'école élémentaire dont Nieurlet.**



Le 16 juin des représentants de l'APE avec M. le Maire et Mme Morel ont occupé l'école de 9 h à 10 h afin d'expliquer aux parents leur position quant à ce projet.

## TRAVAUX sur la COMMUNE

- Aménagement de toilettes pour Handicapés au Restaurant Scolaire.
- Réalisation du Parking route de Bergues et route de St Momelin.
- En partenariat avec la CCHF Aménagement avec accès handicapés à l'embarcadère.
- Drainage du terrain de football.



\*\*\*\*

**Concernant le projet de ruches à l'Argillère**, la réponse des Nieurlétois est favorable, mais l'association Yser-Houck, pense que son projet ne verra pas le jour cette année, car elle a reçu une réponse négative de la fondation ENGIE. Néanmoins Nature et Découvertes les ont recontactés, ils auront une réponse prochainement et ils espèrent entamer les installations dès que possible, en commençant par placer une ruche sur les deux prévues pour observer l'évolution du projet.

**SN WOESTELANDT** : Une réunion a eu lieu en mairie, le 16 juin, entre les membres du conseil Municipal et Vincent JOOSTEN, Directeur de la SN WOESTELANDT, concernant le démarrage prochain de l'activité sur le site dont ils sont propriétaires depuis un an.

Le changement d'exploitant de la carrière, encadré par l'arrêté préfectoral du 24 mars 2015, fixe des prescriptions et des mesures plus contraignantes que l'arrêté de 2003. L'exploitation de la carrière par l'extraction d'argile sera réalisée par une société spécialisée, avec du matériel moderne, afin d'éviter au maximum les nuisances.

Le remblaiement de la carrière, obligatoire à tout type de carrière, sera assuré par des inertes, issus de travaux de démolition, de travaux publics ou de voirie, de séparation mécanique, sous couverture de la DREAL (Direction Régionale de Environnement de l'Aménagement et du Logement).

Les véhicules emprunteront la rue de la mairie et la rue de Booneghem. En période scolaire, des créneaux horaires seront fixés pour éviter le passage des camions lors des entrées et sorties d'école.

Concernant le nombre de camions, il n'y aura pas d'activité régulière, mais selon les besoins, lors de pics d'activité sur une période restreinte, les riverains des rues empruntées seront prévenus.

Le comité de suivi, composé du Maire, du 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> adjoint Mrs VERBEKE ET BARRIOT, du Député M. DECOOL, du Président de la communauté de commune des Hauts de Flandre M. FIGOUREUX et M. JOOSTEN Directeur SN WOESTELANDT/ASTRADEC se réunira deux fois par an. Concernant l'usine elle-même, après le démantèlement de l'outil de production, les bâtiments seront rasés.



**NOUVEAU**

**UNE BORNE « POINT INFO »  
est à votre disposition dans le hall de la Mairie**

La Mairie de Nieurlet dispose désormais d'une borne interactive mise à disposition du public dans le hall d'accueil. Cette borne pupitre permet l'accès à l'information liée à l'ensemble des organismes tel que Pole Emploi, la caf, les impôts.... Mise à disposition pendant un an par la CCHF elle offre une navigation facile sur un support moderne et attractif.

## **CONSULTATIONS PARAMEDICALES**

Le car PMI stationnera à Nieurlet rue de la Mairie

**Les 28 octobre 2016 et 23 décembre 2016**

**de 14 h à 16 h consultation sans rendez-vous**

Infirmière/puéricultrice : Madame RYCKEWAERDE

Psychologue : Madame BALAWEJDER

Renseignements **Unité territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS)**

**Gravelines/Bourbourg 03.59.73.46.50**

## La Garderie

Rappel, depuis la rentrée 2015, durant les périodes scolaires, pour les enfants fréquentant l'école, un service garderie matin et soir est proposé. Modalités et tarifs consultables en mairie ou sur le site internet [www.nieurletmairieinfo.sitew.fr](http://www.nieurletmairieinfo.sitew.fr) - Inscriptions en mairie.

### Horaires Mairie durant l'été

Du 07 au 13 juillet et du 16 août au 30 août

- Lundi de 13 h 30 à 18 h
- Mardi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 13 h 30 à 18 h
- Vendredi de 10 à 12 h

Du 18 juillet au 12 août

- Lundi de 13 h 30 à 18 h
- Mardi de 13 h 30 à 17 h
- Jeudi de 9 h à 12 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45

La Mairie sera fermée le vendredi 15 juillet et le lundi 29 août



### Permanences à la Médiathèque

- Mercredi 06 juillet
- Mercredi 20 juillet
- Vendredi 22 juillet
- Mercredi 10 août
- Vendredi 12 août
- Reprise normale le mercredi 31 août.

## **DATES à RETENIR**

### **LA ROUTE DES GEANTS**

**Dimanche 17 juillet** le vélo-club de Saint-Omer et d'Ypres sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale organise la **1ère édition de « La route des géants »**. La course traversera une partie du village de Nieurlet. En venant de Wulverdinghe, ils passeront par la rue du Ham et la rue du chauffour pour rejoindre Saint-Omer.

**14 juillet Fête Nationale**

**28 – 29 – 30 août DUCASSE**

**4 septembre Repas NSL**

*Rappel: les comptes rendus de conseil Municipal sont consultables sur le site [www.nieurletmairieinfo.sitew.fr](http://www.nieurletmairieinfo.sitew.fr) ou en mairie. La commission Information&Culture est à votre disposition, si vous souhaitez faire connaître vos activités sur la commune ou faire part d'un événement [nieurletinfo@gmail.com](mailto:nieurletinfo@gmail.com) Crédit Photos : K VERLINDE - D MOREL*